



« Vous êtes inoubliable,
mais pas éternel. »

Le **Plan de Prévoyance obsèques DELA** vous apporte : sérénité financière - assistance en formalités après funérailles - assistance - conseils

DELA
pour eux, pour vous

« Des adieux émouvants et
sereins, sans le moindre souci. »

Tous ces souvenirs des bons moments passés avec vos enfants, en famille et entre amis vous rendent inoubliable. Mais, malheureusement, pas éternel.

Une réalité à laquelle il vaut mieux réfléchir. Vous pouvez en effet régler de nombreuses formalités pour vous et vos proches, dès maintenant. Ainsi, vous dites adieu à votre famille et à vos amis en toute sérénité. Un adieu qui ne laissera que de bons souvenirs, pas de tracas financiers, administratifs et pratiques.

DELA est présent. Avant, pendant et après les funérailles.

DELA, le spécialiste funéraire, couvre les frais des obsèques pour le montant pour lequel vous êtes assuré. Saviez-vous que DELA signifie « Draagt Elkanders Lasten » (« Nous prenons soin les uns des autres ») et fait partie d'une coopérative ? Notre pensée coopérative nous amène à croire qu'outre l'aspect financier, il est essentiel de prendre soin les uns des autres. C'est pourquoi vos proches bénéficieront d'une aide pratique, d'un accompagnement, d'assistance et de conseils. Nous ne pouvons pas leur épargner le chagrin, mais bien les frais et les soucis.





DELA finance les obsèques

De nos jours, des funérailles moyennes ont tôt fait d'atteindre 6 000 euros*. Ajoutez-y les suppléments comme la réception, la concession, la pierre ou le bijou, et vos proches en seront vite à 7 000 euros* de frais, voire plus. Et si vous ou vos proches avez des volontés particulières, la facture sera encore plus salée. Sans compter que les frais continueront d'augmenter avec le temps.

Vous épargnez les frais à vos proches

Les frais d'obsèques se révèlent souvent très lourds à supporter. Grâce à un Plan de Prévoyance obsèques DELA, vos proches n'ont plus à s'en soucier. Ils vous en seront reconnaissants, un jour.

DELA couvre les frais de vos obsèques pour le montant pour lequel vous êtes assuré. Un beau geste pour vos proches. Et une belle sérénité d'esprit — pour vous aussi.

Vous déterminez vous-même le capital

Vous déterminez librement le capital à assurer entre 2 500 et 10 000 euros. Le capital assuré est le montant que DELA affecte au paiement des obsèques. Votre inhumation ou incinération est finalement moins chère que le montant prévu ? DELA reverse le solde aux bénéficiaires que vous avez désignés dans votre police.

Vous êtes immédiatement assuré pour l'intégralité du montant

Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est une assurance, pas un produit d'épargne. Le montant alloué est donc toujours le capital assuré, peu importe le montant des primes que vous avez déjà versé. En clair, vous êtes donc déjà assuré pour le capital total dès le premier versement de prime. Et vous restez assuré, même après le versement de la dernière prime.

*Source : analyse de marché DELA novembre 2022.

DELA se soucie de vos proches

Faire ses adieux est déjà tellement difficile. Vos proches sont pourtant contraints, malgré le chagrin et le désarroi, de **régler bon nombre de formalités pratiques et administratives**. Une tâche loin d'être évidente. Il arrive que ceux qui restent soient tellement dépassés par les événements qu'ils oublient de régler certaines formalités. Les proches n'ont souvent aucune idée de tout ce qu'il y a à régler ni par où commencer.

DELA est à leurs côtés. Grâce à son assistance en formalités après funérailles, l'assistance supplémentaire et l'assistance psychologique. DELA assure également les rapatriements de l'étranger et les retours anticipés des membres de la famille. Tous des services auxquels vous avez droit. Ils sont en effet inclus par défaut dans votre Plan de Prévoyance obsèques DELA. Pour **encore moins de tracas** et **plus de sérénité intérieure**.

Formalités après funérailles

Votre famille bénéficie de **l'aide et des conseils pour remplir les formalités pratiques et administratives consécutives aux obsèques**. Notre conseiller en formalités après funérailles rencontre vos proches et les aide dans leurs démarches :

- avertir officiellement l'employeur, le syndicat, le fonds des accidents de travail, le fonds des maladies professionnelles, le comptable, la sécurité sociale, la caisse d'allocations familiales, les propriétaires/locataires, le service fédéral des pensions, la mutuelle, le service d'immatriculation des véhicules et bien d'autres organismes encore
- résilier ou modifier les abonnements de gaz, d'eau et d'électricité, de télévision, de téléphone et d'internet, entre autres, et résilier toutes les affiliations
- avertir officiellement les institutions financières et les compagnies d'assurance (assurance vie, assurance solde restant dû, assurance auto, assurance hospitalisation, assurance incendie, assurance familiale etcetera)
- fournir les informations relatives à la déclaration fiscale du défunt et aux éventuels remboursements et réductions
- prodiguer des conseils sur la déclaration et les droits de succession et apporter son aide pour l'obtention de l'attestation de succession
- aider au déblocage des comptes bancaires
- et bien d'autres choses encore.

Le soutien personnalisé de notre conseiller en formalités après funérailles allège ainsi la pression qui pèse sur les épaules de vos proches et leur laisse le temps nécessaire pour faire leur deuil et leurs adieux.



Assistance supplémentaire

Vos proches souhaitent encore plus de sérénité d'esprit ? À leur demande, notre coordinateur **se chargera d'organiser certains services supplémentaires** pour votre famille **dans le mois qui suit le décès**. Les tâches du coordinateur sont comprises dans votre Plan de Prévoyance obsèques DELA, les coûts des services proprement dits tels que demandés par vos proches sont à leur charge :

- baby-sitter
- aide familiale
- surveillance du domicile du défunt le jour des funérailles
- garde temporaire ou permanente des animaux domestiques.

Assistance psychologique

Le désarroi et le chagrin qui accablent les proches après un décès peuvent être immenses. Nos collaborateurs **soutiennent les membres de votre famille également sur le plan émotionnel après les obsèques** : vos bénéficiaires, proches et héritiers peuvent faire appel à un psychologue pour les accompagner dans leur processus de deuil.

Votre Plan de Prévoyance obsèques DELA inclut cinq séances individuelles d'une heure. Ou bien les membres de votre famille peuvent assister à une séance de famille privative d'une heure.



Rapatriement & retour anticipé

Que se passe-t-il si vous décédez à l'étranger ? Ou en Belgique alors que votre famille est à l'étranger ? Ces éventualités sont elles aussi couvertes — et comprises — dans votre Plan de Prévoyance obsèques DELA. Pour que personne n'ait à s'en soucier.

Rapatriement

Si vous **décédez à l'étranger**, DELA se charge de faire rapatrier la dépouille en Belgique. Nous finançons les soins et la mise en bière, le cercueil et le transport jusqu'en Belgique.

Si vous souhaitez être inhumé ou incinéré dans le pays où vous décédez, DELA veillera à ce que tout se déroule correctement. Nous nous chargeons de payer les frais des soins et de la mise en bière, du cercueil et du transport sur place ainsi que le coût du billet d'un membre de votre famille pour lui permettre de se rendre sur place. Vos proches peuvent, en outre, compter sur une intervention financière : de maximum 1 500 euros dans le cas d'un décès au sein d'un pays européen ou de maximum 2 500 euros dans le cas d'un décès au sein d'un pays non européen.

Retour anticipé des membres de la famille

Vous décédez soudainement en Belgique et les membres de votre famille qui habitent avec vous doivent revenir de l'étranger de manière anticipée pour assister à vos funérailles ? DELA organise et paie les frais de leur retour anticipé dans les temps, afin qu'ils puissent assister aux obsèques sans frais supplémentaires.



Ligne d'info de DELA

Vous avez des questions sur un décès ? L'un de vos proches vient à décéder et vous avez souscrit un Plan de Prévoyance obsèques DELA ?

DELA vous informe. Nos collaborateurs répondent à toutes vos questions pratiques : par téléphone, ils vous expliquent tout ce que vous devez savoir et à qui vous adresser. Les membres de votre famille, les bénéficiaires de votre Plan de Prévoyance obsèques DELA et vos héritiers peuvent eux aussi faire appel à la ligne d'info de DELA.

02 800 87 87

DELA veille au respect de vos volontés

Vos proches savent-ils comment vous envisagez vos obsèques ? Savent-ils quelles chansons, quels textes et quelles photos vous auriez voulu que l'on diffuse ? Ou si vous auriez voulu être inhumé ou incinéré ? Voire faire don de votre corps à la science ? Le texte que vous auriez aimé sur les faire-parts ou vos préférences pour la réception ? Pas si vous ne leur en avez pas parlé.

DELA veille au respect de vos dernières volontés. **Consignez vos préférences personnelles** sur www.dernieresvolontes.be. **C'est simple, sûr et gratuit.** Vous pourrez les supprimer ou les modifier et les réenregistrer à tout moment.

Bien que votre décès ne soit peut-être pas encore imminent, tenir un recueil de dernières volontés en ligne assure une grande sérénité d'esprit à vos proches, car ils ne devront pas prendre de décisions difficiles quant aux choses que vous auriez souhaitées pour vos funérailles. Vous réduisez par ailleurs le risque de désaccord entre eux quant aux modalités financières et pratiques de vos obsèques. Quant à vous, vous vous assurez d'avoir une cérémonie d'adieux qui vous ressemble et qui reflète votre vie. De quoi laisser un souvenir agréable à tous vos proches.

Vous pouvez consigner vos dernières volontés dans notre outil en ligne même si vous n'êtes pas client chez DELA.





Que vous offre le Plan de Prévoyance obsèques DELA à vous et à vos proches ?

Vous ne voulez pas que vos proches se mettent en difficultés financières pour vous offrir de belles funérailles. Vous ne voulez pas non plus de désaccord entre eux quant au coût de vos funérailles. Vous avez donc souscrit une assurance obsèques. Une sage décision. Car vous avez réglé l'aspect financier à l'avance.

Vous souhaitez en faire plus pour vos proches ? Souscrivez un Plan de Prévoyance obsèques DELA. Vous ne réglez pas uniquement le volet financier de vos funérailles, mais permettez également à vos proches de bénéficier de conseils et d'un soutien personnalisé.

Les avantages ?

- Vous épargnez à vos proches les frais et les soucis de vos funérailles.
- Le Plan de Prévoyance obsèques DELA vous propose une combinaison unique de sérénité financière et d'un éventail de services supplémentaires pour vous soulager, vous et vos proches. Découvrez-les tous dans cette brochure.
- Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est l'assurance obsèques la plus complète du marché.
- C'est la seule assurance dont vous êtes sûr d'avoir besoin un jour. Parce que, malheureusement, personne n'est éternel.
- Un seul coup de téléphone, et tout est réglé.
- En sa qualité de spécialiste funéraire, DELA peut recourir à son propre réseau d'entrepreneurs de pompes funèbres hautement qualifiés qui, si vous le souhaitez, se chargeront de l'organisation des obsèques. Tout se déroule conformément à vos désirs et/ou ceux de vos proches. Vous êtes bien évidemment libre de faire appel à l'entrepreneur de pompes funèbres de votre choix.
- Vous réduirez le risque de désaccord entre vos proches quant aux détails financiers et éventuellement pratiques des funérailles.
- La vie après un divorce ou dans une famille recomposée s'accompagne de besoins et de souhaits spécifiques. Le Plan de Prévoyance obsèques DELA vous apporte la certitude que vos souhaits seront également respectés en cas de décès dans cette nouvelle situation.

Plus avantageux que vous ne le pensez

Souscrire un Plan de Prévoyance obsèques DELA est un beau geste dont vos proches vous seront très reconnaissants plus tard. Et il est plus avantageux que vous ne le pensez.

- Votre prime est adaptée à vos souhaits et à votre budget.
- Vous déterminez vous-même le capital à assurer : entre 2 500 et 10 000 euros.
- DELA couvre les frais des obsèques avec le capital assuré. Le solde éventuel sera reversé aux bénéficiaires que vous avez désignés dans votre police.
- Plus vous êtes jeune, plus votre prime sera moindre.
- Vous versez votre prime au choix en une fois, annuellement ou mensuellement.
- Vous choisissez vous-même jusqu'à quel âge vous versez la prime (jusqu'à 80 ans maximum). Une fois votre dernière prime versée, vous restez assuré à vie. Et si vous venez à décéder avant l'échéance de la période de versements, vos proches recevront tout de même l'intégralité du capital-décès. Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est en effet une assurance, pas un produit d'épargne.
- Les enfants jusqu'à 18 ans sont également assurés sur votre police, sans surprime, à condition de les y mentionner, sauf en cas de prime unique.
- Votre capital assuré est indexé afin qu'il suive l'évolution des hausses de prix sur le marché : il est adapté sur la base de l'indice des prix à la consommation. Vous êtes, de la sorte, certain que votre police continuera de couvrir entièrement vos frais d'obsèques.

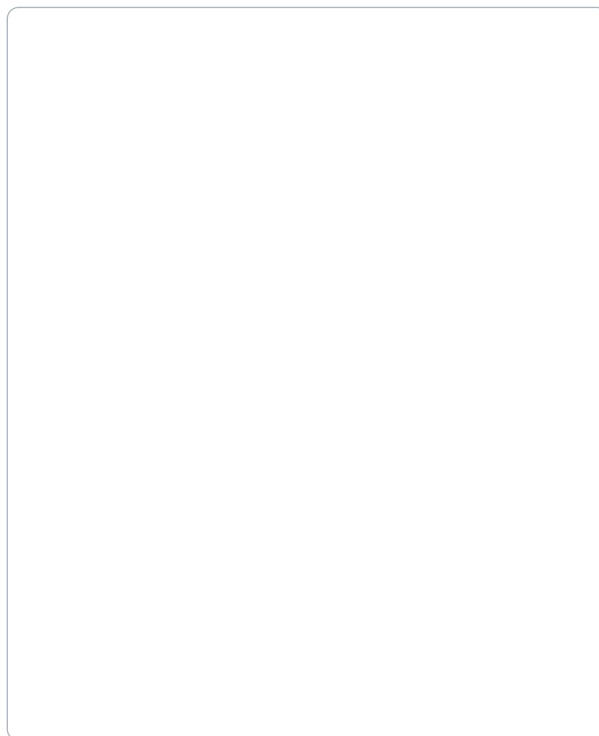
Calculez votre prime sans engagement sur dela.be





‘Ne repoussez plus cette décision.
Souscrivez un Plan de Prévoyance
obsèques DELA dès maintenant.’

Surfez sur www.dela.be pour de **plus amples informations**
et **un calcul sans engagement de votre prime**. Vous y
trouvez également tous les détails et conditions.
Ou contactez votre courtier en assurances :







Vous êtes en de bonnes mains

En tant que spécialiste funéraire, DELA est expert pour **tout ce qui touche de près ou de loin aux adieux**. Nous vous aidons à couvrir les frais des obsèques, à organiser les funérailles proprement dites et à remplir les formalités pratiques et administratives consécutives aux obsèques. Essentiellement connu pour son assurance obsèques très complète, DELA dispose aussi de son propre réseau d'**entrepreneurs de pompes funèbres** hautement qualifiés, de trois **crématoriums** et d'un **centre de rapatriement** au sein de l'aéroport de Zaventem. De plus, nos **conseillers en formalités après funérailles** sont également à vos côtés au quotidien pour vous aider à remplir toutes les formalités pratiques et administratives après les obsèques.

DELA signifie « Draagt Elkanders Lasten » (« Nous prenons soin les uns des autres ») et **fait partie de la coopérative DELA**, qui est née de la solidarité, dans le but de rendre possible un adieu digne et abordable pour tous.

Depuis sa création en 1937, sa réflexion et ses actions reposent sur des valeurs coopératives. La coopérative est ouverte à tous, chaque membre a la possibilité de s'exprimer et l'objectif n'est pas de maximiser ses bénéfices. La solidarité, le lien mutuel et le soin pour les autres sont inextricablement liées à l'identité de DELA et sont profondément ancrées dans nos gènes. En tant qu'assuré, vous pouvez devenir membre de la coopérative DELA sans engagement et **bénéficiaire de divers avantages**. Découvrez tout sur la coopérative DELA et l'adhésion sur www.dela.be/cooperative.

« En bref, choisir DELA, c'est choisir une organisation axée sur les valeurs, qui attache une grande importance à l'engagement sociétal et à la solidarité, et qui ne cherche pas à maximiser ses bénéfices, mais à être aussi significative que possible dans l'un des moments les plus difficiles d'une vie : la perte d'un être cher.»

* Le Plan de Prévoyance obsèques DELA a été élu meilleure assurance obsèques 2023 par DECAVI le mardi 24 octobre 2023 à Bruxelles. Les Trophées DECAVI récompensent les meilleurs produits d'assurance de Branche 21 et sont décernés par le jury DECAVI à l'issue d'une analyse approfondie. La catégorie 'assurance obsèques' comprenait 4 lauréats. Le jury a contrôlé les performances et la qualité des produits sur la base de leur rentabilité pour l'assuré, de leurs caractéristiques d'assurance, de la communication et de l'innovation.



DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge (n° d'entreprise 0665.931.229), sise à Noorderplaats 5 boîte 2, 2000 Anvers, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie sous le n° de code 2864 ; producteur du Plan de Prévoyance obsèques de DELA, assurance vie Branche 21 soumise au droit BE, couvre vos frais d'obsèques à vie à concurrence du montant pour lequel vous êtes assuré. Le preneur d'assurance n'est pas couvert pour un décès qui résulte de l'un des risques exclus, à savoir un suicide dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la police ; une participation volontaire à un acte de violence collectif/un acte de terrorisme, ou à une guerre (sauf circonstances professionnelles [par ex. : militaires, policiers, pompiers]) ; délit ou infraction si le preneur d'assurance en est le (co-)auteur. Des restrictions et exclusions spécifiques s'appliquent à l'assistance supplémentaire, l'assistance psychologique et le rapatriement & retour anticipé. Vous les trouverez dans les Conditions Générales. Offre, calcul de prime et Conditions Générales : www.dela.be et/ou votre courtier. Plaintes : contact@dela.be ou à l'Ombudsman des Assurances (square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles). Si vous souhaitez recevoir une copie gratuite des Conditions Générales, veuillez envoyer un courriel à info@dela.be. Ce texte ne donne lieu à aucun droit. Seules les Conditions Générales et les Conditions Particulières sont obligatoires.

E.R. : S. Schellekens, p/a Noorderplaats 5 boîte 2, 2000 Anvers © 2023 · 01/11/2023 · v7